

H A U T E



Décision n° 240/2025
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu des délibérations n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant *et des délibérations modificatives n° 66/2022 et 88/2022 (point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même).*

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Monsieur LÉOZ Elliot en tant que cuisinier le 24 avril 2025,
- Monsieur GÉRON Christopher en tant que cuisinier du 1^{er} mai au 14 septembre 2025,
- Madame MINCH Hayley en tant qu'esthéticienne du 8 au 27 mai 2025,

Fait à Jonzac,

Le **24 AVR. 2025**

Le Président

Claudé BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**

7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex